

Interpellation au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Le financement solidaire des projets régionaux mis à mal

Résolution

Le Conseil Intercommunal prend acte de la réponse du CODIR à l'interpellation : « Le financement solidaire des projets régionaux mis à mal ».

Il déplore que des communes directement impactées par des projets financés de manière solidaire ne participent pas à l'effort collectif.

En outre, le Conseil Intercommunal encourage le CODIR dans ses démarches pour prendre toutes les initiatives permettant d'élargir le financement solidaire des projets à l'ensemble des communes constituant le district, quand bien même ces dernières ne seraient pas ou plus membres du Conseil Régional ou n'auraient pas adopté le but optionnel DISREN. Des mesures incitatives pourraient également être coordonnées au niveau cantonal.

Pierre Wahlen
Conseiller Intercommunal